



PUBLIC

RRH, assistants RH,
DAF, comptables,
dirigeants de PME-PMI

Nous consulter pour
étudier avec notre référent
handicap la faisabilité
d'accueil selon le
handicap.

PRÉREQUIS

Formation réservée aux
entreprises de la
métallurgie ayant au
moins un établissement
sur l'Ille et Vilaine et le
Morbihan



QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Experts Fabrik
Services : juriste en
droit social



DURÉE

2 jours (14h)



TARIF

880 € HT



MINI / MAXI

Inter : 5 mini – 13 maxi
Intra : 1 mini – 13 maxi



MODALITES D'ACCES

Formulaire d'inscription
sur le site
www.fabrikservices.bzh /
rubrique « Formations »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier l'étendue des dispositions conventionnelles applicables aux entreprises de la Métallurgie.
- Acquérir et maîtriser les dispositions issues de la convention collective nationale de la métallurgie et les spécificités territoriales maintenues



PROGRAMME DE LA FORMATION

Dispositions générales

- Champ d'application de la nouvelle convention collective
- Architecture de la convention collective
- Articulation entre les différentes sources de droit

Classifications

- Méthode de cotation des emplois
- Classification des alternants
- Répartition des salariés dans les collèges électoraux

Ancienneté

Formation et exécution du contrat de travail

- Période d'essai
- Clause de non-concurrence
- CDI de chantier et d'opération
- Succession de CDD ou de missions intérimaires
- Mobilité géographique
- Reclassement consécutif à une déclaration d'invalidité
- Délégation de pouvoirs
- Autres dispositions relatives à l'encadrement
- Entretien professionnel

Durée du travail

- Durées maximales de travail et minimales de repos
- Heures supplémentaires et contingents
- Décompte pluri-hebdomadaire du temps de travail
- Conventions de forfaits / les cadres dirigeants
- Temps partiel
- Travail de nuit
- Equipes successives ; de suppléance
- Astreinte
- Compte épargne-temps

Rémunération

- Salaires Minima Hiérarchiques
- Prime d'ancienneté
- Contreparties salariales à certaines organisations du travail : équipes successives, travail de nuit, le dimanche, les jours fériés
- Rémunérations de certains temps : habillage / déshabillage ; astreinte
- Majorations des heures supplémentaires et complémentaires
- Des alternants
- Prime à versements différés
- Rémunération des inventions
- Les garanties de rémunération liées au passage à la nouvelle convention

CONTACT :

Laurence CHEVREL – 02.99.87.42.80 – contact@fabrikservices.bzh
FABRIK SERVICES, Organisme de formation agréé – n°53 35 12241 35



PUBLIC

RRH, assistants RH,
DAF, comptables,
dirigeants de PME-PMI

Nous consulter pour
étudier avec notre
référé handicap la
faisabilité d'accueil selon
le handicap.

PRÉREQUIS

Formation réservée aux
entreprises de la
métallurgie ayant au
moins un établissement
sur l'Ille et Vilaine et le
Morbihan



QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Experts Fabrik
Services : juriste en
droit social



DURÉE

2 jours (14h)



TARIF

880 € HT



MINI / MAXI

Inter : 5 mini – 13 maxi
Intra : 1 mini – 13 maxi



MODALITES D'ACCES

Formulaire d'inscription
sur le site
www.fabrikservices.bzh /
rubrique « Formations »

Déplacements professionnels

- Indemnisation des temps de déplacement
- Indemnisation des frais de déplacement
- Voyage de détente
- Droits divers

Protection sociale complémentaire

- Frais de santé
- Prévoyance
- Degré élevé de solidarité

Dialogue social dans la branche

- Elections professionnelles
- Autorisations d'absence liées au dialogue social et parcours des acteurs du dialogue social
- Heures de délégation et déplacements professionnels des représentants du personnel
- Négociation collective à distance

Suspension du contrat de travail

- Absences pour maladie ou accident du travail
- Congés payés ; supplémentaires ; pour événements de famille
- Réserve opérationnelle
- Participation aux jurys d'assises
- Activité partielle de longue durée

Rupture du contrat de travail

- Ancienneté spécifique
- Démission
- Licenciement
 - Dispositions particulières en matière de prévention du licenciement pour motif économique et de rupture du contrat de travail
- Départ ou la mise à la retraite



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quizz de connaissances en début et en fin de formation ; cas pratiques ; boîte à outils pour faciliter la gestion des entreprises ; support pédagogique et annexes.



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de satisfaction, Attestation de fin de formation, Certification de Compétence Professionnelle



RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Une formation pratique, animée par un expert de la convention collective de la métallurgie.

Un 360° de la convention collective avec des points d'attention particuliers sur des spécificités / avantages des dispositions conventionnelles de branche.

Une présentation des positions de branche.

Une présentation de l'articulation entre les normes de branche et d'entreprise.

Un échange d'expériences entre professionnels de la branche.

CONTACT :

Laurence CHEVREL – 02.99.87.42.80 – contact@fabrikservices.bzh
FABRIK SERVICES, Organisme de formation agréé – n°53 35 12241 35